

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 14 juin 2012

Le Conseil Municipal de la commune de Bagnols s'est réuni sous la présidence de Monsieur François GODDE, Maire, légalement convoqué le 22 mai 2012

**ETAIENT PRESENTS**

MM. GODDE CAMACHO FADY

Mmes SONNERY GRILLOT

MM GAUDET DIT TRAFIT ROBIN TRONCY DURET DUMAS

**ABSENTS** : Mme LEROUX

M. CARRON

**EXCUSE**

Mme CARRON

Le conseil municipal a délibéré sur les questions suivantes :

**OBJET LOYERS COMMUNAUX – POINT DE REFERENCE DES LOYERS COMMUNAUX**

Le conseil municipal fixe, à l'UNANIMITE, à 8.14 € le m2 en tant que point de référence pour fixer le montant des loyers communaux. (référence maisons communales du Plan).

**OBJET LOYERS COMMUNAUX – T 3 2<sup>e</sup> Etage IMMEUBLE LA CURE – T1 Bis 1<sup>e</sup> ETAGE IMMEUBLE LA CURE**

Le montant des loyers est fixé à l'UNANIMITE :

T3 2 étage de 48 M 2 pour un montant de 391.20 €

T1 Bis 2<sup>ème</sup> étage pour un montant de 240 €

**OBJET AVENANT CONTRAT ENFANCE JEUNESSE REGROUPANT UNE MICRO-CRECHE A MOIRE – UNE MICRO-CRECHE à LE BOIS D'OINGT UNE MICRO-CRECHE A LEGNY**

Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal le projet d'avenant au Contrat Enfance Jeunesse, effectif au 1<sup>er</sup> septembre 2012 regroupant entre autres les structures suivantes :

- . **une micro-crèche de 9 places à Moiré** ouverte 5 jours par semaine de 8h à 18h30.
- . **une micro-crèche de 10 places au Bois d'Oingt – rue Mirwart** - ouverte 5 jours par semaine de 8h à 18h30
- . **une micro-crèche de 10 places à Légny - Les Ponts Tarrets** - ouverte 5 jours par semaine de 7h à 19h  
soit une capacité d'accueil de 29 enfants.

Ces 3 lieux d'accueil sont réservés aux enfants des 8 communes signataires du Contrat Enfance Jeunesse.

La gestion des 3 structures est confiée à l'Association La Ribambelle, une Analyse pour une Délégation de Service Public pourrait être menée à Postériori.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'UNANIMITE

- Autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant.

## **SUBVENTIONS A DIFFERENTES ASSOCIATIONS**

- ARCT (Hôpital Neurologique P. Wertheimer) pour un montant de 200 €

LA RIBAMBELLE une subvention de 6650 € pour la période du 01.01.2012 au 31.08.2012

-

– SOU DES ECOLES

800 € au titre de la classe ESCALADE »

747.50 € au titre de la participation PISCINE

## **COMMISSION VOIRIE**

La campagne PATA débutera début juillet.

**COMMISSION COMMUNICATION** : Mme GRILLOT présente le document édité en partenariat avec la Communauté de Communes des Pays du Bois d'Oingt intitulé « CHASSE AUX TRESORS » pendant la durée estivale.

## **COMMISSION SOCIALE**

Mme SONNERY informe qu'un seul parent était présent à l'Assemblée Générale du CLUB DES HUIT sur 187 familles adhérentes

## **COMMISSION BATIMENTS**

Les travaux bâtiment « LA CURE » sont terminés.

## **QUESTIONS DIVERSES**

**FORMATION PREMIERS SECOURS**, en raison d'un très faible nombre d'intéressés une nouvelle session n'aura pas lieu

**ASSOCIATION ASANA** une demande a été effectuée d'une association souhaitant effectuée des massages dans la salle des Fêtes, la demande est rejetée par l'ensemble du conseil municipal

## **COMMISSION CALAMITES : GEL DES VIGNES FEVRIER 2012 :**

Les dossiers sont à retirer en mairie et à remettre avant le 06 juillet 2012.

## **COURRIER ARCHITECTE DES BATIMENTS DE France**

Suite aux observations négatives de Mme l'Architecte des Bâtiments de France concernant la réfection du revêtement du Parking de la Mairie. Un courrier sera adressé à ce service, afin de lui communiquer la désapprobation du Conseil Municipal concernant les termes employés.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PAYS DU BOIS D'OINGT** le rapport de la collecte et du traitement des ordures ménagères 2011 est à disposition au secrétariat.

**PHOTO CARTE COMMUNALE** : un exemplaire est présenté au conseil, ce document provient d'une société privée, en raison de la mauvaise qualité du document, le Conseil ne décide de ne pas donner suite à cette offre